

Menuiserie A30-4 RC2



1. Description

Menuiserie à encadrement en aluminium de 30 mm pour portes automatiques anti-effraction RC2 avec opérateur Visio+ 125.

La porte anti-effraction RC2 s'impose comme une solution robuste et fiable dans les environnements où la sécurité est primordiale. Avec la classification RC2 selon la norme UNE-EN 1627, elle offre une résistance contre les tentatives d'intrusion.

Sa structure en aluminium renforcé s'intègre avec élégance à l'architecture des espaces, en alliant résistance et esthétique. Sa conception modulaire lui permet de s'adapter à différentes configurations, et elle se distingue notamment par sa serrure automatique multipoints pour plus de sécurité et de commodité.

L'intégration avec les systèmes de contrôle d'accès et le déblocage manuel intuitif renforcent la sécurité des personnes. En résumé, la porte RC2 offre un niveau de sécurité plus élevé, une facilité d'utilisation et une efficacité opérationnelle, ce qui en fait la solution idéale pour les environnements qui nécessitent un contrôle des accès simple.

2. Composants du système

Les composants suivants doivent être assemblés et sont associés à la menuiserie A30-4 RC2 pour former la porte automatique anti-effraction RC2 :

Composants du système associés à l'opérateur Visio+ 125	
Système raidisseur A30-4 RC2	Toujours nécessaire
Pack butée centrale A30-4 RC2	Toujours nécessaire
Kit d'alimentation verrou RC2 Visio+ 125	Toujours nécessaire
Kit chaîne porte-câbles Visio+ 125	Uniquement sur les portes centrales
Composants du système associés aux vantaux	
Guide de sécurité A30-4 RC2	Toujours nécessaire
Packs de dispositifs de chevauchement A30-4 RC2 (gauche et/ou droite)	Types sans vantaux fixes

Menuiserie A30-4 RC2

3. Types

Types standard

Centrale avec élém. fixes

Centrale sans élém. fixes

Latérale avec élém. fixes (Droite / Gauche)

Latérale sans élém. fixes (Droite / Gauche)

4. Caractéristiques techniques

Épaisseur [mm]	30	
Largeur de vantail mobile (minimum - maximum) [mm]	Latérale 745 - 2040	Centrale 745 - 1475
Hauteur de vantail mobile (minimum - maximum) [mm]	Latérale 2100 - 3000	Centrale 2100 - 3000
Largeur de vantail fixe (minimum - maximum) [mm]	Latérale 747 - 2042	Centrale 692 - 1472
Hauteur de vantail fixe (minimum - maximum) [mm]	Latérale 2100 - 3000	Centrale 2100 - 3000
Classes de vitrage UNE-EN 356	Options : P4A: Verre laminé 44.4 (épaisseur 9,52 mm) P5A: Verre laminé 44.6 (épaisseur 10,28 mm) P5A: Verre isolant 44.6/6/33.2 (épaisseur 23,04mm)	
Cylindre	Profil européen multipoints Position 7 (UNE EN 1303) = 6 Position 8 (UNE EN 1303) = D	
Serrure	Serrure motorisée à 3 points de verrouillage	
Résistance à l'effraction UNE-EN 1627:2021	Grade RC2	
	PL	HL
Latérale sans élém. fixes (minimum - maximum) [mm]	705 - 2000	2100 - 3000
Latérale avec élém. fixes (minimum - maximum) [mm]	710 - 2005	
Centrale sans élém. fixes (minimum - maximum) [mm]	1300 - 2760	
Centrale avec élém. fixes (minimum - maximum) [mm]	1310 - 2765	

5. Compatibilité

La menuiserie A30-4 RC2 est compatible avec les opérateurs Visio+ 125, sous réserve de l'installation obligatoire des accessoires spécifiques pour former la porte automatique anti-effraction RC2.

Le tableau suivant indique la compatibilité des opérateurs et des accessoires :

Compatibilités	
Opérateur Visio+ 125 + Accessoires opérateur RC2	Oui (1)
Verrous automatiques Visio+ 125	Non (2)
Verrou ERP Visio+ 125	Non (2)
Verrou au sol	Non (2)

(1) Il est indispensable d'utiliser les accessoires spécifiques RC2 pour l'opérateur Visio+ 125

(2) Les autres types de verrous autres que ceux de la menuiserie A30-4 RC2 ne sont pas compatibles

Menuiserie A30-4 RC2

6. Normes applicables

Résistance à l'effraction. Exigences et classification	UNE-EN 1627:2021
Ferrures de bâtiment. Cylindres pour serrures	UNE-EN 1303:2016
Verre de construction. Verre de sécurité. Essai et classification de la résistance aux attaques manuelles.	UNE EN 356:2001
Portes automatiques piétonnes. Sécurité d'utilisation	EN 16005:2013

7. Finitions

Revêtement anodisé : le revêtement anodisé est une couche superficielle de protection créée par électrolyse. L'épaisseur minimale du revêtement anodisé est de 15 microns.

Revêtement laqué : le revêtement laqué est un revêtement de protection de peinture plastique polymérisée au four. L'épaisseur minimale du revêtement laqué est de 60 microns. Disponible dans toute la gamme RAL.

Les caractéristiques présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de caractère contractuel.
Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications sans préavis.



Service technique et contact du fabricant :
Via Augusta, 85-87, 6^a Planta 08174 Sant Cugat del Vallès · Barcelona · Espagne
manusa@manusa.com +34 902 321 400 | +34 935 915 700